

ANNEXE 2.4.1.1 ETAT DE CLOTURE DU TRAITE DE CONCESSION SUEZ

Traité de concession				
(Article 38.2 du protocole de fin de contrat)				
Libellés	Crédit	Débit	Montant	Commentaire
	€ HT	€ HT	Etat de cloture	
Crédit du fonds de performance conformément aux dispositions de l'article 6.11 du Traité de Concession (dans sa forme révisée par le présent protocole) ;		6 262 687 €		cf. état dédié
Eventuels frais de remise en état des installations et des équipements supportés ou à supporter par le Concedant en lieu et place du Concessionnaire et qui ne seraient pas prélevés sur la garantie (art. 2 PFC)		0 €		
Solde Prestation LyRE		0 €		Validé par mail par BM le 17/11/23
Refacturation des charges relatives au transfert du personnel (droit CP, primes ...) (FDC)				Solde de tout compte réalisé à la demande de REBM. Reprise du CET par REBM en direct.
Compte de suivi des contributions au titre de la Politique Sociale de l'Eau (art. 78.2.3 du Traité de Concession)		368 779 €		Validé par courrier BM 7/11/23
Delta des correctifs apportés aux montants des factures d'arrêt de compte	263 200 €			Etat CLI26 - arrêté au 31/12/24
Reversement du solde du compte de gestion de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau AEAG.		0 €		Reversements directs entre les mains de la régie suivant la "convention de reversement de la redevance préservation de la ressource en eau encaissée pour le compte de la Régie de l'eau Bordeaux Métropole" entre la régie et Suez en date du 31 juillet 2024
Rachat (VNC) des biens de reprise (art. 3.1 du PFC)		0 €		Validé par échanges de courrier fin 2023. Rachat HT (339659,14€) réalisé en décembre 2023.
Cession des stocks (article 21 du PFC)		0 €		Validé par échanges de courrier fin 2023. Rachat HT (1315472,27€) réalisé en décembre 2023.
Etat de cloture définitif du traité de concession	263 200 €	6 631 466 €	6 368 267 €	

Fonds de performance			
(Article 6.11 du traité de concession)			
Libellés	Montant Débité sur le fonds	Montant Crédité sur le fonds	Montant dispo du fonds au 1 ^{er} janvier
SOLDE DU FONDS DE PERFORMANCE 2007	0,0 €	391 612,4 €	391 612,4 €
Rémunération du solde au 1er Janvier 2008 selon indexation prévu à l'Article 34		11 650,5 €	
Dotation 2008 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU		51 487,5 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		77 220,7 €	1 ^{er} janvier 2009
FONDS DE PERFORMANCE 2008	0,0 €	140 358,7 €	531 971,1 €
Rémunération du solde au 1er Janvier 2009 selon indexation prévu à l'Article 34		22 193,8 €	
Dotation 2009 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU		53 573,5 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		81 119,7 €	
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2007	20 595,0 €	19 668,2 €	
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2008	21 429,4 €	15 000,5 €	1 ^{er} janvier 2010
FONDS DE PERFORMANCE 2009	42 024,4 €	191 555,7 €	681 502,4 €
Rémunération du solde au 1er Janvier 2010 selon indexation prévu à l'Article 34	11 544,7 €		
Dotation 2010 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU		52 726,5 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		81 995,7 €	
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2009	21 090,6 €	15 818,0 €	1 ^{er} janvier 2011
FONDS DE PERFORMANCE 2010	32 635,3 €	150 540,1 €	799 407,2 €
Rémunération du solde au 1er Janvier 2011 selon indexation prévu à l'Article 34		25 844,8 €	
Dotation 2011 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU		54 343,0 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		82 908,5 €	
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2010 (3)	211 066,3 €	388 005,5 €	1 ^{er} janvier 2012
FONDS DE PERFORMANCE 2011	211 066,3 €	551 101,8 €	1 139 442,7 €
Rémunération du solde au 1er Janvier 2012 selon indexation prévu à l'Article 34 (1)		48 779,7 €	
Dotation 2012 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (2)		56 877,0 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		81 513,0 €	
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2011 (2)	637 119,3 €	4 550,2 €	
Ajustement pour cumul 31/12/2012 écarts mineurs sur calculs LEF / CUB		2 346,8 €	
Droit de tirage du concédant pour ramener le solde à 200 Ke	496 390,0 €		1 ^{er} janvier 2013
FONDS DE PERFORMANCE 2012	1 133 509,3 €	194 066,6 €	200 000,0 €
Rémunération du solde au 1er Janvier 2013 (6)		8 160,0 €	
Dotation 2013 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		56 877,0 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		84 849,8 €	
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2012 (5)	200 000,0 €	8 197,0 €	1 ^{er} janvier 2014
FONDS DE PERFORMANCE 2013	200 000,0 €	158 083,8 €	158 083,9 €
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2013	65 000,0 €	450 200,0 €	
Rémunération du solde au 1er Janvier 2014		8 160,00 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance REGUL 2014 (suite à audit)		-7 816,96 €	
Dotation 2014 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		56 877,00 €	
Dotation 2014 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU REGUL 2014 (suite à audit)		117,74 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		85 882,0 €	
			1 ^{er} janvier 2015
FONDS DE PERFORMANCE 2014	65 000,0 €	593 419,8 €	686 503,6 €
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2014	63 058,2 €	270 080,7 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance		1 263,2 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance REGUL 2015		-2,6 €	
Dotation 2015 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		57 099,4 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		86 957,3 €	
			1 ^{er} janvier 2016
FONDS DE PERFORMANCE 2015	63 058,2 €	415 397,9 €	1 038 843,4 €
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2015	40 716,7 €	542 553,3 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance		7 792,2 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance REGUL 2016		-30,3 €	
Dotation 2016 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		57 526,0 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		86 556,7 €	
			1 ^{er} janvier 2017
FONDS DE PERFORMANCE 2016	40 716,7 €	694 397,9 €	1 692 524,5 €
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2016	66 230,6 €	436 704,0 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance		3 130,2 €	
Dotation 2016 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		58 639,0 €	
Dotation 2017 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		-1 006,6 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		89 244,9 €	
Crédit à verser suite à audit travaux Tiers réalisé en 2016		418 466,0 €	
Reversement au titre des indemnités de retard de 40 € facturées sur l'exercice 2015 et 2016		40,0 €	
			1 ^{er} janvier 2018
FONDS DE PERFORMANCE 2017	66 230,6 €	1 005 217,3 €	2 631 511,3 €
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2017	50 154,4 €	356 906,9 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance		14 999,4 €	
Dotation 2018 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		57 956,5 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		90 461,0 €	

Fonds de performance			
(Article 6.11 du traité de concession)			
Libellés	Montant Débité sur le fonds	Montant Crédité sur le fonds	Montant dispo du fonds au 1° janvier
			1° janvier 2019
FONDS DE PERFORMANCE 2018	50 154,4 €	520 323,8 €	3 101 680,7 €

Fonds de performance			
(Article 6.11 du traité de concession)			
Libellés	Montant Débité sur le fonds	Montant Crédité sur le fonds	Montant dispo du fonds au 1 ^{er} janvier
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2018	50 191,6 €	322 456,0 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance		26 177,8 €	
Dotation 2019 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		58 436,6 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		91 727,9 €	
Excédent sur volumes facturés 2012		12 807,0 €	
Excédent sur volumes facturés 2015		170 678,0 €	
Excédent sur volumes facturés 2016		16 688,0 €	
Excédent sur volumes facturés 2017		48 562,0 €	
Excédent sur volumes facturés 2018		769 793,0 €	
Excédent sur volumes facturés 2019		1 226 023,0 €	
			1 ^{er} janvier 2020
FONDS DE PERFORMANCE 2019	50 191,6 €	2 743 349,3 €	5 794 838,4 €
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2019	43 392,3 €	302 573,9 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance		121 054,2 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance_REGUL 2020		4,0 €	
Dotation 2020 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		59 624,7 €	
Dotation 2020 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)_REGUL 2020		0,0 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		92 498,9 €	
Excédent sur volumes facturés 2020		1 162 000,0 €	
			1 ^{er} janvier 2021
FONDS DE PERFORMANCE 2020	43 392,3 €	1 737 755,7 €	7 489 201,8 €
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2020	38 165,6 €	627 248,2 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance		145 739,8 €	
Dotation 2021 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		60 731,6 €	
Economie sur taux de financement de la dette du Service des Eaux (Art 6.12 du traité)		94 423,0 €	
Excédent sur volumes facturés 2021		2 252 000,0 €	
4.2.2.5 Secours Ausone - Transféré au FDP	275 029,4 €		
4.2.2.7 Salle de repli Ausone - Transféré au FDP	1 715,4 €		
4.2.2.8 Schéma directeur Ausone - Transféré au FDP	63 456,5 €		
5.1 Référentiel patrimoine enterré - Transféré au FDP	299 740,9 €		
5.2 Référentiel patrimoine visible - Transféré au FDP	2 321,0 €		
5.3 Référentiel patrimoine documentaire - Transféré au FDP	14 961,6 €		
6.1 Audits de processus - Transféré au Transféré au FDP	638 947,1 €		
4.2.2.6 Déménagement Ausone - Quinquennal	92 660,2 €		
Accompagnement Régie BM - Préparation et participations aux ateliers d'état des lieux des SI du délégataire	6 114,2 €		
Recensement exhaustif des besoins actuels en achats et sous-traitances	16 306,8 €		
Atelier Définition SI Transition et SI cible REGIE	25 086,8 €		
Prestation Achat sur commandes DCE (Phase 1)	306 709,8 €		
			1 ^{er} janvier 2022
FONDS DE PERFORMANCE 2021	1 781 215,2 €	3 180 142,6 €	8 888 129,1 €
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2021	25 750,9 €	213 532,4 €	
Excédent sur volumes facturés 2021		2 000,0 €	
Rémunération du solde créditeur du Fonds de Performance		182 473,3 €	
Dotation 2022 indexée selon art 6.11 de Avt 7 du traité de concession EAU (4)		61 899,2 €	
4.2.2.3 Obsolescence technique (base) Pôle Eau - FDP	180 701,9 €		
4.2.2.3 Obsolescence technique (base) - Quinquennal	123 687,4 €		
4.2.2.9 Isolation des réseaux techniques du services - FDP	34 936,3 €		
Accompagnement Régie BM - Préparation et participations aux ateliers d'état des lieux du parc d'indicateurs opérationnels	78 769,4 €		
			31 DEC 2022
FONDS DE PERFORMANCE 2022	443 845,9 €	459 904,9 €	8 904 188,2 €

Fonds de performance			
(Article 6.11 du traité de concession)			
Libellés	Montant Débité sur le fonds	Montant Crédité sur le fonds	Montant dispo du fonds au 1° janvier
Droit de tirage du concédant	4 370 000,0 €		
4.2.2.4 Evolutions règlementaires permettant d'atteindre le niveau de sécurité requis pour les SIIV (LPM)	814 213,0 €		
4.2.2.1 Passage applications en mode licence	77 692,0 €		
Bonus / Malus sur engagements contractuels au titre de l'exercice 2022	17 076,4 €	696 567,7 €	
Rémunération du solde créditeur du fonds de performance		170 255,8 €	
Clause d'écèlement du chiffre d'affaires		2 679 736,5 €	
Accompagnement Régie BM - NPR09 -Collecte des fonctionnalités existantes dans le SI exploitant	16 190,1 €		
Accompagnement Régie BM - NPR10 -Collecte, conception, formation sur les logiciels du SI Cible	30 969,5 €		
Accompagnement Régie BM - NPR12 -Extraction Odyssée destinée à la récupération des mandats SEPA au profit de REBM	4 536,0 €		
Accompagnement Régie BM - NPR13 -Conception, integration et deploiement des environnement de travail et de l'infrastructure du SI de transition	720 090,0 €		
Accompagnement Régie BM - NPR14 -Cadrage et arbitrage budgetaire 2023	12 006,8 €		
Accompagnement Régie BM - NPR16 -Formation aux salariés rejoignant l'agence comptable	6 838,0 €		
Accompagnement Régie BM - NPR17 -Campagne de communication 3 clics	18 757,6 €		
Accompagnement Régie BM - NPR 18 – Déménagement des bureaux de Paulin et Bato.	10 636,4 €		
Accompagnement Régie BM - NPR19 -Formation aux salariés Suez au SI Financier (Module M4') et SIGEA (module 1)	4 266,1 €		
Accompagnement Régie BM - NPR15 -Campagne de communication	268 253,6 €		
Accompagnement Régie BM - NPR05 -BUILD SI Transition	4 363 169,1 €		
Accompagnement Régie BM - NPR11 -Description des marchés de PS connexes au SI de transition et descriptions des PS de maintien en sécurité et condition opérationnelle du SI industriel	101 663,1 €		
Reclassement dotation annuelle FSL			
			31 DEC 2023
FONDS DE PERFORMANCE 2023	10 836 357,9 €	3 546 560,0 €	1 614 390,3 €
Accompagnement Régie BM - NPR07 -Prestation Achat sur commandes DCE	697 486,3 €		
Chèque CAPEX Fin de contrat_AVT 11		5 345 783,4 €	
			31 DEC 2024
FONDS DE PERFORMANCE 2024	697 486,3 €	5 345 783,4 €	6 262 687,5 €
(1) Indexation effectuée selon l'évolution de la valeur du K entre 1er janvier 2011 et 1er janvier 2012 soit + 5,07%			
(2) Indexation effectuée avec la valeur du K au 1er janvier 2012 soit 1,13754.			
(3) Indexation effectuée avec la valeur du K au 1er janvier 2011 soit 1,08686			
(4) Il est acté par les parties que la valeur actualisée au 1er janvier 2013 est de 56 877 euros			
(5) Plafonnement des valeurs actualisées des boni à 200 000 euros soit la valeur du fond au 1er janvier 2013			
(6) Calcul effectué avec la valeur du TMO contractuel 2012 soit 4,08% et sur la base solde 200 ke 31/12/2012 selon accord entre les parties			
(7) A fin 2013, droit de tirage non exercé par le concédant			